

Agir ENSEMBLE

Le journal de l'Apédi Alsace

N°8 - DÉCEMBRE 2024



p.15 INTERVIEW



p.16 PÔLE PETITE ENFANCE



p.26 RENCONTRE INTER-ESAT

Apédi
ALSACE

L'exécutif a finalement rectifié le tir en désignant plus tard, sous la pression de notre secteur, une ministre déléguée. Ce manque de reconnaissance concerne aussi le sort réservé à nos salariés qui impacte la vie des personnes accompagnées et la gestion de nos établissements (difficultés de recrutement, recours à l'intérim, non financement du Ségur pour tous, etc.)

Aujourd'hui, les professionnels, les aidants, les familles, les associations doivent pallier les insuffisances de l'État. Que dire des personnes sans solution, dont la situation est intenable pour les familles ? Il faudra donc rester mobilisé pour défendre nos associations, nos valeurs et nos besoins.

Nous savons aussi que nous devons nous remettre en cause, nous adapter au contexte, faire appel à la solidarité... Mais nos marges de manœuvre restent limitées car notre secteur se retrouve déjà avec des besoins non financés ou insuffisamment financés.

Si l'Etat laisse notre secteur se dégrader, il répètera les erreurs observées dans le secteur sanitaire et des personnes âgées où il devra injecter en urgence des fonds encore plus

importants pour éviter des situations extrêmes. Si le contexte est difficile, il n'en demeure pas moins que dans la vie de nos établissements il se passe de belles choses, des actions innovantes que je vous laisse découvrir dans ce journal.

Je vous laisse également découvrir les manifestations familiales, des Conseils de la vie sociale dynamiques grâce à l'implication des représentants des personnes accompagnées, des familles et des salariés.

C'est tous ensemble que nous arriverons vers une société plus solidaire et inclusive, **NE LÂCHONS RIEN**, car il n'y a pas de société sans solidarité.

Vous l'aurez bien compris, notre capacité d'action repose en grande partie sur l'union de nos forces, c'est pourquoi nous devons rester engagés. Plus nous aurons des familles adhérentes, plus nous serons visibles (petit message !)

Merci à tous les acteurs de l'Apedi Alsace et bonne lecture !

Jean-Luc SCHNEIDER
Président de l'Apedi Alsace

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'AG de l'Apedi Alsace

L'AG de cette année aura été la dernière animée par le président André WAHL après plus de 43 années d'engagement militant. Une soirée particulière de reconnaissance a été organisée à son intention en septembre dernier.

Au cours de cette AG, les principales actions de l'association et des établissements ont été rappelées : actions pour permettre les rencontres entre les familles et avec les professionnels, démarches pour améliorer l'accompagnement des personnes, démarches pour faciliter l'efficacité du fonctionnement de l'association et la prise en compte des besoins des professionnels.

Le trésorier a présenté les résultats de l'année qui se termine à nouveau par un déficit de 809 000 € dû principalement à l'augmentation



des coûts non compensés par des recettes auquel il faut ajouter la non prise en compte de certaines dépenses par nos financeurs.

Vous trouverez l'ensemble des informations diffusées au cours de cette AG dans notre « Mémo de l'Assemblée Générale » que vous pouvez encore vous procurer au siège de l'association.

Pierre WESSBECHER
Administrateur

Témoignage

Joelle Krieger, représentante des familles au CVS des foyers d'hébergement Travail et Espérance (FHTE), Pierre Samuel et au SATE (Service d'Accompagnement Travail et Espérance)

Je fais partie du CVS depuis début 2023. J'avais envie de m'investir dans la vie associative et de me rapprocher de nos jeunes. Nous nous retrouvons 3 à 4 fois par an pour discuter entre professionnels, usagers et représentants de parents. Ces réunions me permettent de comprendre le fonctionnement des différents établissements, de mieux entendre les besoins, les envies, les demandes, les questionnements et les inquiétudes de nos jeunes, mais également

de trouver des solutions ou des explications si les demandes ne peuvent aboutir. Ces réunions permettent de participer aux projets des établissements et ceci toujours dans le but d'améliorer le quotidien de nos jeunes.

Vous pouvez, vous aussi, être acteur et essayer de leur faciliter la vie en nous faisant part de vos problématiques, vos désaccords, vos suggestions... Toutes vos demandes seront examinées et figureront dans le compte-rendu. Je rappelle que les demandes que vous nous adressez sont traitées anonymement.



ENGAGEMENT

Le rôle de l'administratrice référente du pôle « Petite Enfance »

Dans le vaste monde associatif existant, notre association portée par un ensemble de parents et amis tous sensibilisés ou concernés par la vulnérabilité et la déficience de nos enfants, l'Apédi Alsace accueille les plus fragiles, de la toute petite enfance à l'âge avancé de nos seniors, cherchant à offrir un environnement épanouissant pour nos enfants et une écoute pour nous, parents, confrontés quotidiennement à la « différence ».

Portée par les valeurs de l'Apédi Alsace, telles que la dignité de la personne handicapée, le respect de son choix de vie, la solidarité, je me suis engagée, d'abord comme parent représentant du Conseil de la Vie Sociale, puis comme administratrice du Conseil d'Administration et depuis 2014, j'ai endossé la mission d'administratrice référente du pôle petite enfance. Mon rôle principal est de renforcer le dialogue entre les membres du conseil d'administration et la direction du pôle pour une compréhension mutuelle des attentes et des besoins des familles. Je fais le trait d'union entre la gouvernance et la direction du pôle. Auprès des familles, je peux être à l'écoute et accorder une attention particulière selon des situations singulières.

Aujourd'hui, je ne suis plus directement concernée par le handicap et pourtant, je reste

militante et motivée pour la cause des plus jeunes et de leurs familles. Il y a presque 30 ans, au début de mon parcours de parent ayant un enfant « différent », je jonglais entre l'emploi du temps de ministre de ma fille qui bénéficiait des différentes séances de rééducation, entre le secteur libéral et le CAMPS, tout en gérant mon activité professionnelle et ma vie familiale. Un quotidien épuisant...

Aujourd'hui, le témoignage de jeunes parents prouve que le parcours est toujours aussi chaotique et agité, avec peu de répit possible. Un des deux parents réduit ou cesse son activité professionnelle, les familles monoparentales cherchent des solutions pour cumuler la vie familiale et professionnelle et trouver un petit moment personnel ... osons le mot : « survivre » !

Dans les discours politiques et dans un monde idéal, nous entendons inclusion, scolarisation pour tous, accompagnement à la parentalité, et pourtant tous les services spécifiques, qu'ils soient associatifs ou hospitaliers, dédiés au diagnostic et aux besoins de prises en soins spécifiques de la petite enfance, sont saturés. La scolarisation dès la maternelle est complexe par manque de moyens pour offrir à chacun de nos enfants, l'attention et l'accompagnement auquel il a droit.

Restons au côté des professionnels qui offrent toujours une écoute empathique et des conseils

avisés, sont nos confidents bienveillants dans les moments de joie, de doute et de difficultés, cherchent des solutions, apportent un soutien émotionnel, restent un guide dans les moments de transition. Nous parents, soyons acteurs de l'avenir de nos enfants, renforçons le tissu social de notre association, apportons de nouvelles idées pour adoucir notre quotidien.

Pour l'avenir de nos enfants, nous avons un défi à relever. L'ensemble de notre expérience de parents, de notre dévouement et de notre engagement malgré toutes les difficultés rencontrées doit rester notre moteur et nous rassembler pour faire entendre nos besoins. Collaborons pour nous faire entendre et garantir que les besoins spécifiques des enfants avec déficience intellectuelle et de nous, familles, soient pris en compte dans les orientations politiques et les programmes locaux.

En tant qu'administratrice référente, je promeus aussi la sensibilisation du grand public à la déficience intellectuelle et aux troubles du

neurodéveloppement (TND) cherchant à combattre les préjugés, promouvoir une inclusion adaptée à chaque enfant dans le respect de sa diversité et de ses capacités, afin qu'il soit accepté, respecté et aimé.

Je fais un appel à l'engagement de chacun car j'ai besoin de votre appui, de vos idées, de savoir que vous allez vous engager pour relever les nouveaux défis. Nos quotidiens sont tous très, voire trop agités, mais nos enfants doivent pouvoir compter sur nous pour assurer leur avenir dans une société qui les accueille avec leur différence.

Pour conclure mon propos, je me permets d'emprunter ces quelques mots à Antoine de Saint-Exupéry dans son livre, *Le petit prince* :

« Vous la fuyez ou vous la prenez à bras le corps. On a besoin de la différence pour s'enrichir. »

Hélène FLEURIVAL, Administratrice référente du pôle Petite Enfance à l'Apedi Alsace

INTERVIEW

Rencontre avec Jean-Luc Schneider

Depuis juin 2024, Jean-Luc Schneider a été désigné en qualité de Président de l'Apedi Alsace pour prendre la succession d'André Wahl. Rencontre.

Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

J'ai 69 ans, je suis marié sans enfant. Après mes études de droit à Strasbourg et à Aix en Provence j'ai exercé la profession d'avocat en droit des sociétés et en droit fiscal, jusqu'à ma retraite en 2018.

Quel a été votre parcours au sein des associations parentales ?

Je suis arrivé dans l'association car mon frère Dominique, accueilli au FAM Eolys, est en situation de handicap. J'ai adhéré en 2010 à l'association Travail & Espérance et j'ai intégré le Conseil d'Administration. Je me suis davantage investi dès ma retraite professionnelle, notamment lors de la phase préparatoire du projet de fusion. En juin 2022 j'ai accepté le poste de président-adjoint de l'Apedi Alsace en remplacement de Georges Borkowski. Suite à la décision d'André Wahl de quitter ses fonctions de Président, le CA du 25 juin 2024, m'a confié la Présidence de l'Association.



Pouvez-vous nous faire part de vos réflexions concernant cette expérience ?

Cette expérience m'a permis de faire de belles rencontres au sein des administrateurs, des familles bénévoles, des salariés et des personnes accompagnées. Chaque jour je m'enrichis aux côtés de ces personnes qui se battent non seulement pour la défense des droits des personnes vulnérables mais également pour une société plus solidaire et plus inclusive.

Cette expérience donne du sens à ma vie. Elle m'apporte des satisfactions lorsque je vois les personnes accompagnées qui se sentent bien dans nos établissements grâce à l'investissement de nos professionnels, mais elle m'apporte aussi des frustrations du fait que nous ne puissions pas répondre aux situations des personnes sans solution.

À votre avis, les associations de parents ont-elles un rôle particulier dans la prise en compte des besoins des personnes en situation de handicap ?

Je suis convaincu qu'une association non lucrative issue du mouvement parental apporte une dimension supplémentaire à la légitimité de nos messages adressés à la société et aux pouvoirs publics. En revanche, je suis plus dubitatif quant à la force de nos messages. Malgré que nous soyons un acteur important du secteur médico-social et un générateur de richesse sur le territoire en étant employeur, acheteur ou investisseur, nous ne sommes pas assez représentatifs et visibles au regard de l'opinion publique et avons un pouvoir d'action limité.

C'est pourquoi, il est important de soutenir les combats menés par l'UNAPEI, sur le plan national. Comme je l'ai indiqué dans l'édito, notre capacité d'action repose en grande partie sur l'union de nos forces. Plus les familles feront la démarche d'adhérer aux associations parentales, plus l'UNAPEI sera représentative et pèsera sur le plan national.

Quel message voudriez-vous partager avec les personnes accueillies, les professionnels et les familles ?

Cette question me paraît importante car elle fait référence à l'ADN des associations du mouvement parental qui défendent le principe de la triple expertise réunissant la personne/la famille/le professionnel, comme étant un axe fort de la qualité des accompagnements.

Chaque composante de la triple expertise doit être complémentaire de l'autre. Il ne s'agit pas de faire ou de décider à la place de l'autre, mais à côté de l'autre. Il s'agit de travailler ensemble en développant notre écoute, pour nous nourrir de l'expertise de l'autre.

Cette démarche nécessite aussi un accompagnement de l'institution. C'est pourquoi je m'interroge : est ce qu'il ne faudrait pas ajouter « l'institution » comme quatrième personne ?

Quelles seront vos priorités dans la gouvernance de notre association ?

Pour être un peu provocateur, je vais me limiter à une seule priorité qui est la recherche du bon équilibre, c'est à dire :

- l'équilibre dans le « travailler ensemble ».
- l'équilibre entre les besoins des personnes et la qualité de nos prestations, entre la qualité de la vie au travail et le développement de nos capacités d'innovation.
- l'équilibre entre réactivité et réflexion, entre revendications et adaptation à la réalité de notre environnement qui est à la réduction des dépenses publiques. En même temps, il faut continuer à faire connaître nos besoins et trouver des solutions pour ceux qui n'en ont pas.
- l'équilibre de nos comptes. Si nos financeurs doivent prendre en compte nos besoins, il nous faut aussi apporter des changements en rationalisant et mutualisant.

ACTION ASSOCIATIVE

Sortie familiale à l'étang de pêche à Krautwiller

Au programme : marche, tartes flambées, danse, jeux. Une journée super sympa organisée par l'équipe « action associative ».

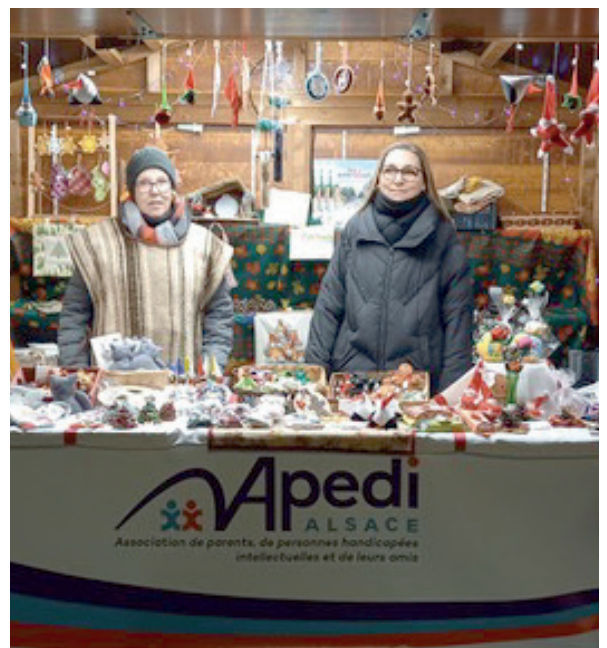


Ventes sur stand de l'équipe « actions solidaires »



Après-midi dansante

Il y a de l'ambiance (boum) !



Fête pour le départ d'André Wahl

La chorale du Passage



Un cadeau pour André Wahl



RENCONTRE

Sensibilisation au handicap au collège Louise Weiss – Strasbourg Neudorf

Depuis quelques années des opérations de sensibilisation au handicap sont organisées auprès de jeunes collégiens. Pour la deuxième fois consécutive, M. Scarbolo, directeur du collège Louise Weiss au Neudorf, a sollicité l'Apedi Alsace pour une journée de sensibilisation organisée le Jeudi 13 Juin en partenariat avec 4 autres associations œuvrant sur le même sujet. M. Scarbolo est par ailleurs parent d'un enfant en situation de handicap et récemment, membre du Conseil d'Administration de l'association.

Le thème choisi par l'Apedi Alsace était la **sensibilisation au Facile à Lire et à Comprendre (FALC)**. Un kit spécialement étudié pour l'occasion par l'atelier de l'Esat de Saverne a été présenté aux 6 classes de 5^{ème} par Serge Saettel et Isabelle Stempf. Ce support a permis de montrer de façon ludique comment simplifier un texte à l'usage des personnes en situation de handicap.

Au-delà de la méthode FALC, l'échange a été intéressant pour parler du handicap intellectuel avec les élèves qui nous ont souvent interpellés sur ces questions : qu'est-ce que la trisomie 21,

les personnes handicapées sont-elles agressives, est-ce qu'elles savent lire, peuvent-elles vivre seules... ? Autant de questions qui nous montrent l'importance de ces échanges pour informer les jeunes et répondre à leurs interrogations et craintes face au handicap intellectuel.

La présentation de l'Apedi Alsace et de ses établissements fut aussi une découverte pour les collégiens et leurs professeurs qui étaient impressionnés par l'ampleur de notre action.

Nous remercions Mme Huyard-Voelker, éducatrice technique spécialisée à l'Esat aux Trois Relais de Saverne pour la mise à disposition du kit de présentation de la méthode FALC, également M. Scarbolo pour cette invitation à nous exprimer au nom de l'Apedi Alsace et mieux faire connaître aux jeunes, adultes de demain, ce qu'est le handicap intellectuel.



Serge SAETTEL et Isabelle STEMPEL
Administrateurs

Les règles de stationnement pour les personnes handicapées

Gratuité du stationnement pour les personnes handicapées

La gratuité du stationnement pour les personnes handicapées titulaires de la carte de stationnement a été promulguée le 18/03/2015. (Code de l'action sociale et des familles – Art. L241-3).

Elle s'adresse aux titulaires de la Carte Européenne de Stationnement et aux détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (CMI) comportant la mention « stationnement pour personnes handicapées », en cours de validité sur toutes les places ouvertes au public, qu'elles soient matérialisées pour les personnes handicapées ou non.

Le stationnement est gratuit sur voirie pour les personnes en situation de handicap et leur accompagnant pour l'occupation d'une place payante, hormis les parcs de stationnement disposant de bornes d'entrée et de sortie qui n'entrent pas dans le champ de la loi.

Juridiquement, c'est la possession de la carte CMI qui fonde la gratuité du stationnement. Toutefois, le fait d'apposer cette carte derrière le pare-brise de votre véhicule, facilite les opérations de contrôle menées par les agents habilités.

Stationnement occasionnel en secteur payant

payant : renseignez l'immatriculation du véhicule à l'horodateur situé à proximité en actionnant la touche avec le pictogramme « personne en situation de handicap » ou en utilisant une des applications mobiles de gestion de stationnement. (ex. : Indigo Neo, Easypark, Flowbird...).

Stationnement régulier en secteur payant

payant : inscrivez votre véhicule auprès de la boutique Indigo, place Kléber - Strasbourg, niveau -1. (ouverte du mardi au samedi de 11h à 18h) ou via le site web de la boutique (<https://voirie.fr.parkindigo.com>).

Pièces à fournir : carte grise, pièce d'identité et CMI-Stationnement ou Carte Européenne en cours de validité.

Nota :

- Les bénéficiaires de cette gratuité ne sont pas concernés par la limitation de durée de stationnement s'appliquant pour les places identifiées « zones bleues »
- La réglementation du stationnement s'appliquant au territoire de la ville de Strasbourg n'autorise pas un véhicule à stationner au-delà de 24 h sur le même emplacement.

Demande d'un emplacement réservé

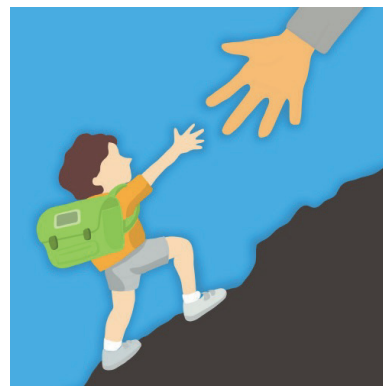
Si vous rencontrez des difficultés particulières de stationnement dans votre quartier ou qu'aucun emplacement réservé ne se trouve à proximité de votre domicile, vous pouvez solliciter la mairie de votre commune pour une demande écrite et motivée de création d'une place réservée. Votre demande devra être accompagnée d'une copie de votre Carte Mobilité Inclusion ou de votre Carte Européenne de Stationnement.

Jean-Louis MAGY
Administrateur



Handicap et scolarisation : que nous dit le rapport de la Cour des Comptes ?

« En France, la scolarisation des élèves en situation de handicap dans le milieu ordinaire constitue un principe de droit ». Le rapport de la Cour des comptes du 16 septembre dernier souligne les faiblesses de l'inclusion scolaire actuelle.



QUELQUES CHIFFRES

Les effectifs des élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire ont triplé entre 2006 et 2022 : 155 361 élèves en 2006 pour 436 085 en 2022. À la rentrée 2023 on note 78 817 accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH).

L'Etat investit en moyenne 3,2 milliards d'euros par an pour l'inclusion scolaire. Ainsi pour le rapport, la réussite est indéniable sur le plan quantitatif mais les rapporteurs soulignent les difficultés d'évaluer l'inclusion scolaire du fait de l'absence de données et la complexité du système.

On relève par ailleurs la scolarisation de 24 000 élèves en situation de handicap dans les établissements scolaires en milieu ordinaire : écoles, collèges, lycées, faute de place dans les structures médico-sociales.

Dans ce contexte les intervenants éducatifs se sentent souvent démunis pour adapter leur action pédagogique en raison de nombreux facteurs :

- des effectifs d'élèves qu'ils jugent trop nombreux et qui limitent les possibilités d'individualisation des enseignements,
- l'absence de supports pédagogiques adaptés et les délais généralement trop longs pour disposer des équipements nécessaires.

La Cour souligne également l'absence, à ce jour, de données sur les financements pour ces élèves. Seul est connu le budget consacré par le ministère de l'Éducation nationale (3,7 Md€ en 2022). Celui-ci n'intègre pas les financements apportés par les collectivités territoriales en charge de l'accessibilité.

Ainsi, la Cour relève l'absence fréquente d'un diagnostic partagé entre l'Education nationale et les collectivités territoriales afin de planifier les besoins.

La Cour souligne également l'absence de données en termes de réussite scolaire ou éducative. Il en résulte la difficulté de se prononcer sur le modèle français d'inclusion scolaire et par la même, de se comparer avec d'autres pays.

En 2023, le taux de chômage de 12 % (contre 7 % en 2022) est deux fois plus élevé pour les personnes en situation de handicap illustrant ainsi les limites du modèle français à donner à tous les jeunes les mêmes chances en termes de trajectoire professionnelle.

Il apparaît impératif de revoir la situation actuelle marquée par un recours massif aux AESH au détriment des dispositifs d'accessibilité insuffisamment aboutis. De même, les enseignants et les accompagnants d'élèves en situation de handicap estiment ne pas être suffisamment outillés et préparés, que ce soit au niveau de leur formation initiale ou continue pour faire face à des situations qui selon eux, dépassent leurs compétences et leurs moyens d'action.

Selon la Cour des comptes, il serait souhaitable d'établir un référentiel professionnel permettant de garantir la pertinence des accompagnements, qu'ils soient individuels ou mutualisés ainsi que de mettre en place une meilleure coordination entre les structures scolaires et médico-sociales.

Jean-Louis MAGY
Administrateur

Les Brèves de l'actualité sociale

Le numéro vert information école inclusive : 0 805 805 110 (cellule nationale ou départementale)

Si vous avez un enfant en situation de handicap et que vous avez des questions concernant sa scolarisation, le numéro vert vous permet de bénéficier: d'une écoute et d'un soutien pour vos difficultés de scolarisation ; d'une aide pour préparer la rentrée scolaire ; d'un accompagnement dans la scolarisation ; de réponses de première intention sous 24 heures.

Les membres du Conseil de la CNSA alertent sur la dégradation sans précédent de la situation financière des établissements et services médico-sociaux

Si les recettes et les dépenses exécutées en 2023 sont bien à la hausse, les membres du Conseil de la CNSA représentants des personnes âgées, handicapées, et des professionnels qui les accompagnent, ont alerté de manière unanime sur la situation dégradée du secteur médico-social, que la mise en place, en 2023, du fonds d'urgence, n'a pas permis, selon eux, de restaurer.

Aux dernières élections européennes, le collectif handicap a regretté l'absence totale de la prise en compte des enjeux liés au handicap. Un manifeste a été envoyé aux têtes de liste reprenant nos grandes revendications en faveur des droits fondamentaux des personnes en situation de handicap.

Depuis 2016, les travailleurs handicapés peuvent bénéficier, par le biais du **dispositif de l'emploi accompagné, d'un suivi personnalisé** destiné à les aider à trouver un poste en milieu de travail ordinaire, et à le conserver. Cet accompagnement n'a pas de limite dans le temps, et il concerne aussi bien

le salarié que l'employeur, une caractéristique qui explique son développement rapide. Déjà près de 9000 personnes en bénéficient. Et l'objectif du gouvernement est d'atteindre les 30 000 personnes d'ici 2027. Ambitieux mais atteignable, sous conditions.

Le projet de loi de finances (PLF) pour 2025, envisage d'amputer de plus de 20% le budget de l'Agefiph (Association des gestions du fonds pour l'insertion des personnes handicapées) : une attaque contre l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap. Cette mesure ne sera pas passée sous silence par le collectif handicap. Elle menace des milliers d'accompagnement et de formation indispensables à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Cela se complique de jour en jour, la **pénurie d'accompagnants** pour les élèves en situation de handicap touche 500 enfants dans le Bas-Rhin

Résultat d'un sondage commandé par l'Unapei : 91% des parents aidants faisaient de la garantie d'une solution d'accompagnement pour leur enfant, la priorité de leur vie

Le président de l'Unapei, Luc Gâteau a lancé un appel : « *la pénurie de professionnels... ce sont des personnes qui ne peuvent plus être accueillies et ce sont les familles qui en subissent les conséquences. Cela fait trois ans que nous dénonçons l'abandon des familles, ... contraintes d'arrêter de travailler, forcées de se battre au quotidien pour trouver un logement ou un accompagnement adapté, ... Il faut agir pour que les professionnels puissent prendre le relais, dans de bonnes conditions de travail, et que leur engagement en faveur d'une société plus juste soit enfin reconnu* ».

À l'initiative de l'association « Coactis Santé », **un nouvel opus de la collection BD, intitulé « ménopause »** a été publié. Il explique cette situation de manière pédagogique et donne des conseils adaptés aux femmes en situation de handicap. Il peut être **téléchargé gratuitement** sur le site de l'association : <https://coactis-sante.fr>

La Direction générale de la cohésion sociale (DGCS) précise que la **Prestation de Compensation du Handicap (PCH) emploi direct couvre bien plus que les salaires**, incluant diverses charges patronales dont les majorations pour jours fériés, les frais de surveillance médicale des salariés, les abonnements des transports publics... Une avancée juridique cruciale à argumenter auprès des conseils généraux.

Pierre Wessbecher
Administrateur

La ménopause



PROJET PROFESSIONNEL

Une évolution réussie vers le milieu ordinaire de travail

Depuis le 22 juillet 2024, **Marine JOURDAN, travailleuse d'ESAT en blanchisserie à l'ESAT Aux Trois Relais de Saverne est mise à disposition, à temps partiel, au sein du laboratoire Eurofins Analyses pour l'Environnement France.**

Eurofins Analyses pour l'Environnement France accompagne les bureaux d'études, les bureaux de contrôles, les ARS et les industriels dans leurs analyses de l'eau, de l'air et des sols.

Après une période de stage permettant de valider son projet professionnel, Marine a donc signé son contrat de Mise à Disposition et assure la mission d'assistante administrative. Ses missions consistent notamment en l'accueil des visiteurs, le traitement du courrier, la gestion des fournitures, des badges et des casiers. Elle débute sa journée de travail tous les matins chez Eurofins et la poursuit à l'atelier Blanchisserie de l'ESAT tous les après-midi.



Son ambition est d'obtenir un CDI à temps partiel à l'issue de sa mise à disposition. Elle serait ainsi la première travailleuse de l'ESAT à bénéficier des nouvelles dispositions réglementaires du Plan de Transformation des ESAT en cumulant un emploi en milieu ordinaire de travail avec un accompagnement en ESAT. Nous lui souhaitons du succès (et ne doutons pas de sa réussite !) et remercions notre partenaire Eurofins pour son engagement en faveur de l'inclusion des personnes en situation de handicap !

Anne-Charlotte ELMERICH
Directrice de l'Esat

Emmanuel Bessard, directeur de la Structure d'Activités de Jour et d'Hébergement (SAJH)

Emmanuel Bessard prenant sa retraite début 2025, nous avons souhaité le rencontrer pour échanger autour de son parcours, et de l'évolution de l'accompagnement des personnes en situation de handicap (PSH).

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai commencé ma carrière avec un BEP sanitaire et social en 1982 et j'ai mené toute ma carrière professionnelle dans le domaine des enfants et des personnes handicapées intellectuelles. J'ai d'abord exercé 27 ans à la fondation protestante du Sonnenhof dans une dizaine de postes jusqu'au poste de directeur adjoint d'IME. J'ai ensuite rejoint le SIFAS de l'AAPEI de Strasbourg comme directeur de 2009 à 2013, puis le SAJH jusqu'à aujourd'hui.

Quels sont les meilleurs souvenirs de votre parcours ?

Bien que personnellement assez réfractaire à la scolarité, j'ai beaucoup apprécié mes années de formation en cours d'emploi.

A chaque fois, j'ai adoré les périodes de prises de poste, caractérisées par la découverte d'un environnement, la remise en cause et la rencontre avec de nouvelles personnes. J'ai eu l'opportunité de changer de poste tous les 5 à 8 ans, avant que les habitudes et la routine ne s'installent. Rester dans sa zone de confort n'est à mon avis pas la meilleure condition pour un professionnel pour proposer un accompagnement de qualité. Avant tout c'est le contact avec les personnes accompagnées qui a été mon moteur et ma satisfaction.

Quelles sont les actions les plus marquantes que vous avez réalisées ?

Je suis heureux d'avoir pu porter la démarche de l'autodétermination et du pouvoir d'agir des PSH. Par exemple en les impliquant dans les entretiens de recrutement des professionnels, jusqu'à celui du directeur qui me remplacera au SAJH ! Soutenir la délégation « Nous Aussi »,



association de personnes handicapées intellectuelles autoreprésentées, est une autre de ces concrétisations. Et pourquoi pas demain des PSH au CA de l'association ?

L'accompagnement qui a été parfois plus difficile est l'accompagnement aux changements des équipes et des parents dans ce processus de l'autodétermination.

Avez-vous observé des évolutions significatives au cours de toutes ces années ? Au niveau des PSH, des professionnels qui les accompagnent, de l'accompagnement proprement dit ?

Au cours de ma carrière, j'ai été témoin de l'évolution de la législation, et acteur de sa mise en œuvre. En 1975, la loi établit le cadre de la solidarité nationale envers les PSH dans les établissements où ils sont « pris en charge ». A partir de 2002, c'est aux établissements, ainsi qu'aux équipes de s'adapter aux personnes accueillies. Comme évoqué précédemment, l'autodétermination, l'accès aux droits, la VIAS (Vie Intime, Affective et Sexuelle) sont des évolutions significatives dans l'accompagnement des PSH depuis mon début de carrière.

Du point de vue des professionnels, les compétences ont progressé dans la prise en compte de la bientraitance, la tolérance au niveau des faits de maltraitance, l'individualisation des parcours, le respect de la personne et de sa dignité. Le rapport au travail et l'importance de l'équilibre avec la vie privée caractérise la jeune génération de professionnels. Je suis convaincu que le management horizontal est plus approprié que le management pyramidal pour la qualité de vie au travail.

Pour les travailleurs en ESAT, j'observe une augmentation des exigences des ESAT qui pose la question de la fatigabilité accrue à un âge plus précoce, presque à mi-carrière. Cette constatation justifie le besoin d'un accompagnement à adapter pour ces travailleurs avançant en âge ou retraités. Je suis un fervent défenseur du « droit à ne rien faire », et sceptique face parfois à un trop-plein d'activités prôné par certains professionnels. Ce n'est plus dans ce cas-là, une prise en compte des besoins de l'individu. Il est souhaitable de pouvoir proposer une activité allégée de quelques demi-journées par semaine à ces personnes.

Comment avez-vous vécu la naissance de l'Apédi Alsace ?

Le processus de fusion des 3 anté-associations ne m'a posé aucun problème, il nous rend plus forts face aux autorités. A ce jour, je n'ai pas vécu la fusion comme très impactante dans mon travail quotidien. Selon moi, les services transversaux (RH, finance, qualité...) ont été, un peu, les parents pauvres de cet exercice.

Les familles actuelles ont-elles une approche différente du handicap de leur proche qu'au début de votre carrière ?

Fondamentalement, la place des familles dans l'accompagnement de leur proche reste importante et prépondérante. Il me semble cependant que les familles actuelles sont plus consommatrices de services et moins militantes. Je me sens d'autant plus légitime de commenter ce sujet que je suis moi-même parent de Benjamin, handicapé intellectuel âgé de 26 ans

et accueilli en FAS. L'action militante des familles sera déterminante pour défendre les droits et la qualité de vie de nos enfants différents.

Les Foyers de vie correspondent-ils aujourd'hui aux besoins des PSH et de leur famille ? Et les services d'accueil de jour ?

Les foyers de vie ont toute leur place dans l'offre des dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées intellectuelles. Nous créons au SAJH des situations parfois plus inclusives que dans le milieu ordinaire, par de multiples partenariats, comme l'intervention de nos personnes accompagnées dans la formation des futurs éducateurs spécialisés ou à la fac. Le foyer peut offrir un accompagnement de la personne jusqu'à la fin de sa vie, bien plus sécurisant que de rester à la maison avec des parents âgés. L'enjeu est de conserver leur lieu de vie, la chaleur humaine. L'évolution de l'offre vers une plateforme de services à bas coût est à mon avis un mauvais calcul, l'exemple de l'Italie et des pays du Nord de l'Europe l'illustre. L'offre doit être la plus large possible, avec des passerelles permettant de s'adapter à l'évolution de la personne au cours de sa vie.

Quelles réflexions voudriez-vous encore partager avec nos lecteurs ?

Je voudrais conclure en disant que j'ai adoré faire ce métier avec les personnes accompagnées. Mais il est très exigeant par la charge mentale qu'il représente, la gestion des questions RH, financières et administratives. Les grilles d'évaluation ne doivent pas prendre le pas sur la réflexion et sur l'avis des personnes accompagnées. Le combat est encore à mener pour que notre société développe de véritables projets de solidarité envers les personnes handicapées intellectuelles (cf Henri Jacques Sticker dans « Corps infirmes et sociétés », dit qu'on évalue l'humanité d'une société à la manière dont elle accompagne les personnes malades, âgées ou handicapées). Alors quel projet social et médico-social pour demain ?

**Propos recueillis par Isabelle STEMPEL
et Pierre WESSBECHER**

Pôle « Petite Enfance » : présentation du CRPEH et de l'EMPEH

Dans le précédent numéro d'*Agir ENSEMBLE*, nous avons présenté le pôle « petite enfance » avec un zoom sur les Marmousets et le CAMSP. Dans ce numéro, nous détaillons les missions du Centre Ressources Petite Enfance & Handicap (CRPEH) et de l'Equipe Mobile Petite Enfance & Handicap (EMPEH).

Nous ajoutons un focus concernant l'équipe d'éducatrices de jeunes enfants du CAMSP qui intervient auprès de l'enfant, de ses parents et de partenaires extérieurs.

Qu'est-ce que le Centre Ressources Petite Enfance et Handicap ?

Le CRPEH a pour vocation de soutenir l'inclusion du jeune enfant âgé de 0 à 6 ans dans les milieux de la petite enfance, tels que les crèches, les haltes-garderies et auprès des assistants maternels et assistantes maternelles, que l'enfant soit en situation de handicap ou qu'il présente un trouble ou retard de développement.

L'objectif principal est de permettre un accueil serein pour tous, adapté et stimulant pour l'enfant en tenant compte de ses besoins et de ses particularités.

Le CRPEH pour qui, pour quoi ?

Le CRPEH s'adresse aux parents en recherche d'un mode d'accueil adapté pour leur enfant en situation de handicap ou bénéficiant d'un suivi thérapeutique. Au-delà d'un projet de socialisation, cela permet aux familles de concilier vie privée et vie professionnelle. Le service intervient aussi auprès de parents, eux-mêmes en situation de handicap, pour un appui à l'accès aux structures d'accueil de droit commun.

Le CRPEH soutient parallèlement les professionnels du secteur petite enfance que l'accueil soit collectif ou en individuel chez une assistante maternelle.

Le CRPEH peut également être contacté par tout autre parent, structure d'accueil ou assistante maternelle qui s'interroge sur le comportement ou le développement d'un enfant, sans qu'un « handicap » soit posé.



La mission du CRPEH dans ces situations est de participer aux repérages des troubles du neurodéveloppement (TND). En effet, au cours des premières années de vie, l'enfant se développe et structure son cerveau lui permettant d'acquérir des compétences dans tous les domaines qu'il soit moteur, sensoriel, émotionnel et social. Ce développement peut être altéré sans qu'une cause ou origine soit connue. Les troubles suscitent souvent de l'inquiétude, des difficultés d'échange entre les professionnels de la petite enfance et les parents, et mettent parfois en échec l'accueil de l'enfant.

Les interventions du CRPEH permettent d'affiner les observations, de soutenir les professionnels et les parents dans une approche partagée des difficultés et de préconiser dans certaines situations une orientation vers un service d'intervention précoce (CAMSP, PCO, CRA...).

Dans toutes les situations présentées précédemment, l'équipe du CRPEH porte une écoute attentive au vécu des familles et par le soutien apporté leur permet d'exprimer plus facilement leurs craintes, leurs difficultés à laisser l'enfant en collectivité, l'inquiétude d'être mis à l'écart et leur appréhension du regard des autres.

Quelles sont les autres missions ?

Le CRPEH intervient dans l'information et la sensibilisation de publics (familles, étudiants, professionnels...) sur la question du jeune enfant en situation de handicap, le repérage et la

prévention des troubles, les dynamiques possibles pour développer l'inclusion dans le secteur des tout-petits. Des actions de sensibilisation sont spécifiquement dédiées aux acteurs de la petite enfance qui veulent s'engager dans des projets d'accueil plus inclusifs.

Le travail en réseau favorise les échanges et les mises en lien entre les différents acteurs concernés par une même situation d'enfant en difficulté. Le service assure parfois la coordination de ces échanges partenariaux facilitant la cohérence et la fluidité des accompagnements.

Comment solliciter le CRPEH ?

L'intervention du CRPEH se fait sur simple demande des parents ou à l'initiative d'un professionnel de la petite enfance. Le demandeur

prend contact directement avec le service pour obtenir des informations, des conseils ou un accompagnement spécifique.

En conclusion

Les missions et l'engagement des professionnels du CRPEH participent au défi d'une société plus inclusive en faveur des jeunes enfants en situation de handicap.



ÉQUIPE MOBILE

L'Équipe Mobile Petite Enfance et Handicap EMPEH

Accueillir un enfant à besoins particuliers dans un cadre collectif peut présenter un défi pour les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE). Pour répondre aux besoins spécifiques de ces enfants et soutenir les professionnels dans leur mission d'inclusion, l'Équipe Mobile Petite Enfance et Handicap joue un rôle essentiel, que nous vous détaillons à travers ces quelques lignes.

L'EMPEH composée de 5 professionnelles expérimentées a pour mission d'accompagner les professionnels des structures de la petite enfance accueillant un enfant en situation de handicap ou présentant des troubles du développement. Cette mission s'articule en lien étroit avec les activités du CRPEH. Ainsi l'Equipe Mobile intervient directement sur le terrain, au plus près des enfants et des professionnels pour que l'accueil soit facilité. Une convention est signée entre les deux parties fixant les modalités et la durée d'intervention.

La présence de l'Equipe Mobile permet aussi de libérer du temps pour les professionnels de la structure d'accueil, afin qu'ils puissent élaborer des supports pédagogiques, préparer des activités adaptées et organiser des aménagements pertinents de l'espace de la

crèche. Ces adaptations reposent sur les besoins observés, partagés et les préconisations définies entre le CRPEH/EMPEH et l'équipe de l'EAJE. Ces actions se font également en cohérence avec un projet éducatif individualisé partagé avec la famille.

En conclusion, le CRPEH et l'EMPEH ont des rôles complémentaires dans un objectif commun d'accompagnement et d'inclusion du jeune enfant à besoins particuliers et sa famille dans un cadre éducatif et d'intégration sociale. Le CRPEH intervient plus largement auprès des familles leur apportant expertise et soutien, et auprès des professionnels par un apport plus théorique et formatif. L'EMPEH offre un soutien direct sur le terrain, intervenant uniquement dans les structures d'accueil de petite enfance, accompagnant les équipes éducatives dans le but d'offrir un environnement adapté à l'enfant concerné.

Le témoignage de la crèche « Les P'tits Dauphins » (p18) illustre le travail de coopération qu'offrent le CRPEH et l'EMPEH dans l'accueil d'un enfant à besoins particuliers et la sensibilisation des professionnels de la petite enfance pour répondre aux enjeux de l'inclusion.

Hélène FLEURIVAL, administratrice
et Claudine RIEDEL, Directrice du pôle

Une intervention de l'EMPEH parmi d'autres

Notre crèche « Les P'tits Dauphins » de Bischwiller a fait appel au Centre Ressources Petite Enfance et Handicap (CRPEH), pour envisager une coopération autour de l'accueil d'un jeune garçon de 2 ans et demi, qui présentait des difficultés à s'inscrire dans le projet de notre structure et pour lequel notre équipe était en question et soucieuse, d'autant plus que la famille ne semblait pas percevoir les mêmes difficultés.

Les interventions et échanges avec Marie-Cécile, Educatrice de Jeunes Enfants au CRPEH, nous ont aidés à affiner nos observations, à mieux comprendre les difficultés observées et à adapter l'accompagnement au quotidien de cet enfant. Marie-Cécile a suggéré, en complément de ses premières interventions, la mobilisation d'une collègue de l'Équipe Mobile Petite Enfance et Handicap (EMPEH) à nos côtés, et nous a proposé une sensibilisation sur la thématique du « Handicap » sur un temps de réunion.

Ensemble, sur la base des échanges et de grilles d'observations proposées par le centre ressources, nous avons pu, par un regard croisé, rédiger un Projet Educatif Individualisé pour cet enfant. Les propositions éducatives adaptées à son développement et à ses besoins ont été définies et partagées avec les parents. Ces derniers ont été informés des interventions du CRPEH et de l'EMPEH dès le démarrage et ont donné leur accord pour la présence des professionnelles de l'Apedi Alsace.

La présence de Nathalie, Auxiliaire de Puériculture de l'équipe mobile, pendant près de 3 mois a renforcé la dynamique déjà engagée avec le CRPEH et nous a permis de nous sentir encore davantage soutenues. Son écoute et sa disponibilité ont été très appréciées.

Son travail à nos côtés trois jours par semaine a facilité l'organisation du temps de détachement



de certaines professionnelles de la crèche pour qu'elles puissent en disposer pour réaliser des outils pédagogiques concrets. Ainsi, nous avons confectionné un set de table avec des photos pour que le jeune garçon puisse visualiser la disposition des couverts et voir les aliments pouvant lui être proposés. L'objectif visé était de lui permettre de mieux gérer ce temps de repas et de favoriser la formulation de demandes. Nous avons aussi fabriqué un petit livret présentant le déroulement d'une journée type avec des pictogrammes pour lui permettre de mieux se repérer dans ces différents moments.

La coopération Crèche-CRPEH-EMPEH et le travail réalisé au quotidien ont eu un impact très positif sur l'évolution du jeune garçon. Il a gagné en autonomie, en sécurité affective et a pu se montrer plus ouvert envers ses pairs.

Une relation de confiance s'est tissée peu à peu avec les parents. Elle était basée sur le partage des difficultés observées, sur une transparence des actions menées et sur de nombreux échanges pour qu'ils puissent mieux cerner et accepter les difficultés de leur enfant. Les parents ont pu exprimer leur satisfaction aux regards des progrès constatés de leur fils. Ils se sont sentis également accompagnés sur la préparation du passage vers l'école.

Ce partenariat nous permet aujourd'hui d'être plus en confiance et davantage en compétence sur la prise en compte des besoins spécifiques que



peuvent présenter certains enfants. Certaines actions perdurent, les outils visuels sont pour exemple toujours utilisés à la crèche « Les P'tits Dauphins » et sont bénéfiques à l'ensemble des enfants accueillis.

L'équipe de la crèche participera en décembre à la « sensibilisation handicap » proposée par l'EJE

du centre ressources. Ce sera l'occasion pour tous de faire un bilan de ce partenariat et offrira la possibilité d'ancrer les dynamiques de l'inclusion par l'apport de connaissances complémentaires.

Fanny JEANGORGES,
Educatrice Jeunes Enfants à la crèche

EJE

Les éducatrices de jeunes enfants du CAMPS : qui sont-elles ?

Au CAMSP (Centre d'Action Médico-sociale Précoce), l'équipe de 4 éducatrices de jeunes enfants (EJE) accompagne le développement et l'épanouissement des enfants en collaboration étroite avec l'équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale qui gravite autour de chacun d'entre eux.

Formée à l'éveil du jeune enfant, l'EJE joue un rôle clé dans les premières années de vie en stimulant le développement psychomoteur, sensoriel, social, affectif au travers du jeu et du plaisir de découvrir et cela quelles que soient les difficultés de l'enfant. Intervenant en séance individuelle ou au sein de petits groupes de pairs, l'éducatrice encourage l'enfant à développer ses compétences propres pour l'aider à gagner en autonomie, en confiance en soi, en habileté relationnelle.

Elle accompagne avec les autres intervenants du CAMSP le cheminement des familles confrontées à la différence ou au handicap, donne des premiers conseils par le biais d'une guidance parentale dans un objectif de prévention, permet aux parents d'être écoutés et d'exprimer leurs inquiétudes ou difficultés.

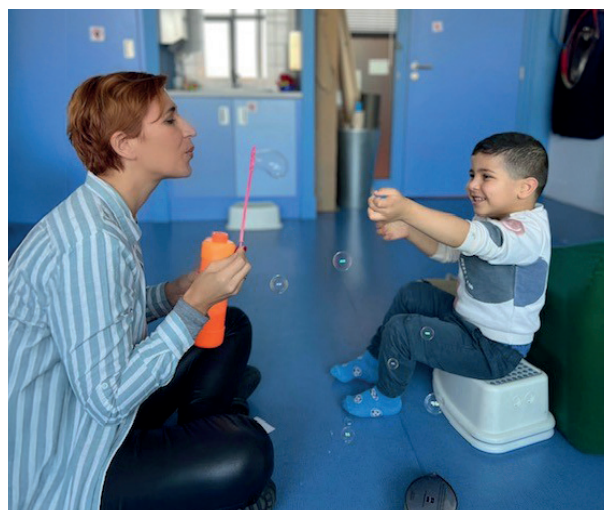
De par ses compétences d'observation, l'EJE identifie et affine les troubles repérés apportant son expertise dans l'élaboration du projet personnalisé d'accompagnement, intégrant ainsi la dimension éducative aux soins proposés.

En collaboration avec les partenaires extérieurs et/ou le CRPEH, elle accompagne la famille vers les

lieux de socialisation et de scolarisation.

L'objectif de ce travail est de favoriser les échanges nécessaires pour que l'inclusion se fasse dans un environnement sécurisant où l'enfant pourra développer ses potentiels. L'EJE apporte ainsi un soutien précieux aux familles confrontées à la « différence ».

Hélène FLEURIVAL, administratrice référente
à partir d'une interview des professionnelles



Appel à bénévoles

La crèche « Les Marmousets » au Neudorf recherche des bénévoles pour l'entretien d'un petit jardin et lecture d'histoires aux petits en fin d'après-midi une fois par semaine : appelez le 06 84 99 06 92.

ESAT SAVERNE

Semaine de la Santé Sexuelle à l'ESAT de SAVERNE

La semaine de la santé sexuelle s'inscrit dans une démarche commune à tous les établissements de Saverne. Son objectif est d'informer pour une sexualité consentie, épanouie et protégée pour tous.

Une semaine riche en sensibilisation

Pour aborder la diversité des sujets liés à la sexualité, nous avons proposé cinq ateliers distincts permettant à chacun de participer aux différentes thématiques en étant accueilli dans un espace bienveillant et sécurisé :

- 1. Consentement, droits et devoirs :** cet atelier visait à faire comprendre l'importance du consentement dans toutes les relations, qu'elles soient amicales, amoureuses ou intimes.
- 2. Lieux d'intimité :** nous avons exploré les concepts d'intimité et de vie privée, en identifiant les espaces où chacun peut se sentir en sécurité pour exprimer ses sentiments et désirs.
- 3. Santé et prévention :** cet atelier a porté sur l'hygiène sexuelle et la prévention des maladies sexuellement transmissibles (MST).
- 4. Plaisir :** dans cet atelier, nous avons abordé la notion de plaisir, tout en respectant le cadre

du consentement et de l'épanouissement personnel.

- 5. Groupe Vie Intime Affective et Sexuelle (VIAS) :** cet atelier a permis aux participants de discuter de leurs expériences et questionnements sur la vie affective, intime et sexuelle et faire découvrir ces groupes de parole proposés tout long de l'année.

Un impact positif et durable

La semaine a été une expérience enrichissante pour tous. Les ateliers ont permis de lever de nombreux tabous et d'encourager une meilleure compréhension et gestion de la vie affective et sexuelle et de promouvoir l'autonomie, le respect et l'épanouissement personnel.

Des remerciements à tous et à l'année prochaine avec un format incluant les aidants.

Sabrina MILLETTI
Cheffe de service éducatif

SATE

Le SATE au fil des saisons

Après plusieurs années de réflexion autour d'un projet de réalisation d'une fresque murale au SATE (Service d'Accompagnement Travail et Espérance), ce projet a enfin vu le jour en juillet 2024, grâce à trois artistes accompagnées par le service d'accompagnement : Morgane, Fabienne et Sarah.

En date du 9 juillet 2024, les artistes se réunissent afin de discuter du projet, de décider des couleurs à apposer sur les murs et de réaliser un patron de ce qu'elles projettent de peindre. C'est décidé, la fresque sera peinte sur le thème des quatre saisons !

Grâce à l'aide de notre collègue Eric, la zone de la fresque est préparée, les trous sont rebouchés et les murs repeints en blanc. Il ne reste plus qu'à acheter le matériel nécessaire et le travail peut débuter.

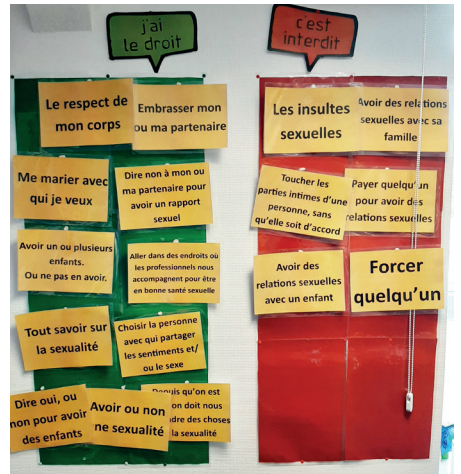
La réalisation de la fresque débute le 31 juillet 2024. Durant 3 jours, Morgane, Fabienne et Sarah peignent toute la journée. Tout cela dans l'entraide, la joie et la bonne humeur !

Le 2 août 2024, le travail s'achève dans la plus grande satisfaction. Un grand merci à nos trois artistes, qui ont fourni un travail remarquable durant ces 3 jours.

C'est le 6 septembre 2024 qu'a eu lieu l'inauguration de la fresque !

Adeline MCHICHE
CESF

Semaine de la santé sexuelle : de nombreux échanges et de la méthode



Barbecue annuel au Service d'Accompagnement Travail et Espérance, une bonne ambiance garantie !



Visite d'Elisabeth Borne à l'Esat de Schiltigheim



Beaucoup de fierté pour les travailleurs



Préparation du projet de fresque



Fabienne, Sarah et Morgane



ESAT SAVERNE

1^{er} Job Dating à l'ESAT « Aux Trois Relais » de Saverne

Le 23/07/2024, l'ESAT « Aux Trois Relais » de Saverne a organisé un Job Dating, marquant un engagement fort pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap intellectuel. Cet événement a réuni candidats, partenaires institutionnels et professionnels de l'ESAT dans une ambiance chaleureuse et conviviale. Chacun a pu échanger et partager autour des opportunités offertes par l'ESAT.

Une journée dédiée à la découverte et à l'insertion. L'objectif de cette journée était de permettre aux candidats à une admission en ESAT de découvrir les différentes activités de l'établissement, d'échanger avec les équipes lors d'entretiens de recrutement et d'explorer les opportunités de stage.

Tout a été minutieusement préparé, par Lilia DJABOUR, la chargée d'insertion professionnelle de l'ESAT, pour accueillir les participants dans les meilleures conditions possibles. Chacun des candidats a choisi au préalable les ateliers de travail pour lesquels il était intéressé, ce qui a permis d'organiser les entretiens individuels de manière ciblée.

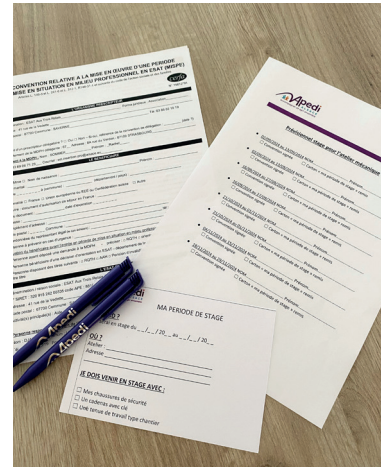
Les échanges ont été riches et constructifs et ont permis de créer un premier lien entre les candidats et les professionnels.

Cette rencontre a été un vecteur de valorisation des compétences et des talents des personnes en situation de handicap ainsi que de l'ESAT qui offre un cadre de travail adapté et valorisant.

L'Apedi Alsace, à travers ses actions et ses établissements, reste résolument engagée en faveur de l'insertion et de l'épanouissement des personnes en situation de handicap. Ce Job Dating en est une belle illustration, et nous sommes fiers d'avoir pu la réaliser avec succès.

Nous vous donnons rendez-vous pour de futurs événements, toujours animés par cette volonté de créer des passerelles vers l'emploi et de promouvoir l'inclusion !

Sabrina MILLETTI
Cheffe de service éducatif



Des résidents du foyer « Travail et Espérance », assesseurs dans un bureau de vote à Lingolsheim

Il y avait les élections européennes. La Mairie de Lingolsheim nous a invités, le 9 juin 2024, pour faire les assesseurs. Nous avons eu une formation avec Madame La Maire.

Nous avons pu faire les assesseurs au bureau de vote de Lingolsheim à la salle des fêtes.

Geoffrey : « Au début, j'ai regardé comment ils faisaient. Puis après c'est moi qui ai fait. Je prenais la carte de vote et je disais le numéro qu'il y a dessus. Pour les personnes qui n'avaient pas de carte, je prenais les cartes d'identité et je disais les noms de famille. »

René : « Quand la personne a voté, je prenais la carte d'électeur et je mettais le tampon de la date du jour. Ensuite, à la fin Geoffrey et moi, on a participé au dépouillement. »

Geoffrey : « On prenait les enveloppes et on faisait des paquets de 10. Puis pour chaque paquet, on sortait ce qu'il y avait dans l'enveloppe et on disait le nom »

René : « Des fois, il y avait des enveloppes vides et on le disait aussi. »

Geoffrey : « C'était agréable, chouette »

René : « C'était bien on a même reçu à boire. »

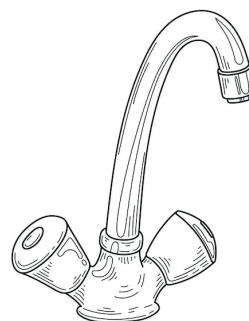
René et Geoffrey : « *Vive les prochaines élections, on y va de nouveau.* »

Geoffrey et René



Visite de l'entreprise Hansgrohe à Wasselonne par l'Esat de Saverne

Le vendredi 19 Juillet 2024 une équipe de travailleurs de l'ESAT de Saverne a visité l'entreprise Hansgrohe à Wasselonne. Elle commercialise des produits d'hydrothérapie et de robinetterie pour la salle de bain et la cuisine à destination du grand public, aussi bien en grande surface de bricolage que via les sites d'e-Commerce.



Nous entretenons un partenariat de travail depuis une dizaine d'années avec cette société aussi bien pour des prestations de conditionnement, que d'entretien d'espaces verts ou de locations de salle avec prestation traiteur.

De nombreux travailleurs curieux de voir la finalité des composants qu'ils assemblent au Pôle Industrie, ont formulé le souhait de visiter le site de production de Hansgrohe. Avec l'accord de la direction de l'ESAT, je me suis mis en relation avec la DRH de Hansgrohe Wasselonne, qui a immédiatement donné son aval pour une visite guidée de 2h.

Pour cette visite nous étions limités par la capacité de transport, et sommes partis avec 7 travailleurs qui réalisent des assemblages de composants à l'ESAT pour Hansgrohe accompagnés de 2 moniteurs. La visite a commencé par un temps d'accueil avec des croissants et des boissons ainsi qu'une présentation de l'entreprise en présence de la DRH et des responsables Achats et Production, sans oublier notre ancien collègue, travailleur ESAT, qui, après un parcours sans faute en mise à disposition, a été embauché par Hansgrohe.

Ce temps d'accueil a marqué l'esprit des travailleurs qui se sont sentis mis à l'honneur.

La présence aussi de leur ancien collègue les a agréablement surpris et ils l'ont inondé de questions.

Le responsable Achat a ensuite présenté l'histoire de l'entreprise Hansgrohe à l'aide d'une énorme frise qui représente les dates phares de l'entreprise.

Les travailleurs avaient ramené certaines pièces qu'ils assemblent à l'ESAT, curieux de voir l'utilité de leur travail et bien sûr de la pièce.

Le responsable Production nous guida dans l'usine pour nous présenter les différents postes de travail où nos composants sont rajoutés dans le process de fabrication (assemblage).

En partant ils m'ont tous signifié que les deux heures ont passé trop vite et qu'ils étaient très contents d'avoir pu visiter l'entreprise HANSGROHE.

Philippe SINS
Moniteur Principal d'Atelier
ESAT Aux Trois Relais



Le 28 septembre 2024 a eu lieu, au Foyer d'hébergement Travail et Espérance, la réunion des familles

La réunion a commencé par l'intervention de Monsieur Wessbecher, représentant de l'Apedi Alsace et de Madame Katanoff, représentante des familles au CVS.

L'année dernière, les familles ont proposé comme principal thème de réunion que les résidents parlent de leur quotidien et de comment se passe une journée au foyer.

Le comité d'organisation était composé de Nadia, Audrey, Marianne, Sandra, René, Mickael, Vanessa, Valentin, Yann, Claire et Nathalie.

Dans un premier temps, les résidents décrivent une journée type :

- On se lève
- On fait la petite toilette
- On dit bonjour et on prend le petit déjeuner
- On part travailler et avant on prend les papiers si on a des rendez-vous après le travail : sa carte bancaire, sa carte vitale...
- Après le travail on rentre, on dit bonjour (on se présente au bureau) ou alors on va chez le médecin, kiné, psychiatre, pédicure ou à la banque...
- On se douche, on se change
- Puis, il y a « mini banque », linge, ménage (le mercredi), le courrier à récupérer
- Avant le repas, nous allons prendre nos médicaments
- On mange et parfois on fête aussi les anniversaires, puis on fait les services
- Le soir, on voit les référents pour parler et faire le projet personnel, certains vont faire un petit tour, sortent, certains font leurs activités comme on en a parlé à la réunion de l'année dernière. Quand on est fatigué, on va se coucher, on écoute la radio, on regarde la TV, on parle ensemble...
- Une fois par mois nous avons la réunion des résidents qui commence toujours par des petits rappels. De temps en temps la dame du centre socio-culturel de Lingolsheim « l'Albatros » vient nous dire ce qui s'y passe.



Les résidents ont expliqué comment fonctionne la « mini banque », comment ils font un prévisionnel, le fonctionnement du linge, la prise des médicaments, du courrier, la réunion des résidents.

Dans un second temps, les résidents ont voulu faire passer des messages aux familles :

- « Ce qu'on fait dans notre chambre ne regarde personne, c'est notre intimité »
- « Ce qu'on fait de notre argent de poche, ne regarde personne »
- « On aimerait de temps en temps avoir de la visite des familles, des amis et des tuteurs au foyer (pas forcément aller en WE) »
- « Le rangement, l'organisation de nos chambres, ne regarde que nous, ce n'est pas la peine de nous faire une réflexion, ni d'ouvrir les armoires, ni regarder ce qu'il y a dedans et comment c'est rangé. Nous ne faisons pas cela chez vous non plus »
- « Il ne faut pas trop nous tirer les vers du nez sur ce qu'on vit »
- « Notre vie privée avec nos chéris ne regarde que nous, on n'aime pas quand les familles font des commentaires sur nos chéris et qu'ils nous posent des questions de ce qu'on fait en couple, cela ne regarde personne, c'est notre intimité, c'est se mêler de notre vie privée »

La réunion s'est terminée par l'invitation de Julie à venir écouter les Voix du Rails (groupe de Chorale dans laquelle Julie est membre) venus nous interpréter quelques titres : Voilà, Yallah, Lettre à France...

Puis, nous avons déjeuné une très bonne moussaka de notre traiteur.

L'après-midi s'est terminée sur le Dance floor.

Nathalie,
Éducatrice

Un vent de renouveau a soufflé sur le foyer du Rennweg grâce à l'ESAT de Schiltigheim

L'ESAT de Schiltigheim, qui renouvelle son mobilier, a généreusement proposé aux différents foyers de l'Apédi Alsace de récupérer le mobilier de son restaurant. Au Foyer du Rennweg, cette offre tombait à point nommé, car nous prévoyions justement de remplacer notre mobilier, en place depuis la création du foyer.

Le vendredi 11 octobre, Kevin, Antoine, Jérémy et moi avons pris la route en camionnette pour nous rendre à l'ESAT de Schiltigheim. À notre arrivée, nous avons été chaleureusement accueillis par le personnel de l'ESAT, qui nous a aidés à charger le mobilier dans les véhicules.

Nous sommes repartis avec 15 tables et 30 chaises. Pendant ce temps, les éducateurs et résidents du foyer ont préparé l'espace en déplaçant l'ancien mobilier pour faire place à ce nouvel aménagement.

De retour au foyer, nous avons immédiatement installé les nouveaux meubles. La réaction des résidents a été unanime : tout le monde était ravi ! En plus d'être coloré et esthétique, le mobilier est en très bon état. Les chaises, particulièrement confortables, ont beaucoup plu.

Ce changement a apporté un véritable vent de fraîcheur au foyer, pour le plus grand plaisir de tous !

Julien, résident du foyer



Sortie pédestre et animation

Le dimanche 15 septembre dernier, l'Apédi Alsace a organisé une journée rencontre proposée aux familles et personnes accueillies dans les structures.

Alicia et Nathalie ont participé à cette journée avec les résidents.

Nous avons rendez-vous le matin à 10 h à l'étang de Krautwiller. Une fois arrivées, les personnes se sont présentées ; Il y avait de nombreux résidents des foyers et des familles.

Trois sentiers étaient proposés pour que ce soit adapté à tous. Nous avons réparti les groupes d'après leurs envies. C'était une balade agréable



et sympa à travers les champs et de temps en temps une route goudronnée.

Après la marche, des jeux étaient organisés (puissance 4, molki, etc).

Nous avons pris l'apéro offert par l'association. Au déjeuner, tartes flambées et desserts confectionnés par les familles et les résidents. Un DJ, bénévole de l'association, était sur place. Ce fut une superbe journée ensoleillée.

ÉCHANGES

Visites inter-ESAT

À la rentrée 2024, les travailleurs des ESAT de l'association ont pu profiter de visites inter-ESAT. L'objectif de ce projet initié et financé par la Commission Actions Solidaires de l'Apedi Alsace a été de faire découvrir aux travailleurs le fonctionnement des trois ESAT de l'association et d'aller à la rencontre de leurs collègues.

Ce projet d'ampleur a pu être mené grâce au concours d'une apprentie Accompagnante Educative et Sociale rattachée à l'ESAT de Saverne : Emilie SCHILLINGER-HUGUET.

Elle a accompagné seule dans les 3 ESAT, pendant 21 jours, 162 travailleurs en situation de handicap :

- 35 travailleurs de Mundolsheim,
- 63 travailleurs de Saverne,
- 64 travailleurs de Schiltigheim.

Son accompagnement s'est révélé précieux et a permis au projet de se dérouler dans d'excellentes conditions.

Programme type d'une visite

1. Trajet vers le premier ESAT visité suivi d'un café d'accueil et d'une présentation générale de ce premier établissement. Après ce temps d'accueil et d'échanges, une visite des ateliers avec présentation des activités par les moniteurs et travailleurs. Enfin, le repas était pris dans le restaurant de l'établissement ouvert au public.
2. Trajet vers le second ESAT visité. Présentation générale de celui-ci, suivie d'une visite des différents ateliers avec les moniteurs et travailleurs comme guides.



3. Enfin, trajet de retour vers l'ESAT de rattachement.

Les travailleurs ont pu échanger avec leurs homologues ainsi qu'avec les encadrants. Chaque ESAT a pu ainsi mettre en lumière les particularités qui font la richesse de l'association. Le rythme des visites a été très soutenu et l'organisation logistique intense pour l'accompagnante et les établissements accueillant les visites jour après jour. La Commission Actions Solidaires de l'Apedi Alsace a contribué au financement de cette action grâce à la prise en charge de la rémunération de l'accompagnante, de la prise en charge des frais de déplacement (plus de 2 000 km parcourus en 21 jours) ainsi que des frais de repas.

Pour conclure, la mission d'un ESAT est de favoriser l'épanouissement et l'insertion citoyenne des personnes accueillies en leur proposant une activité professionnelle complétée d'un soutien médico-social éducatif. Ce riche échange a permis d'apporter une vraie ouverture d'esprit et de nouvelles perspectives aux travailleurs. Afin de poursuivre l'expérience, les demandes de stages dans les différents ESAT de l'association risquent certainement d'augmenter !

Anne-Charlotte ELMERICH, Directrice ESAT Saverne

Trophée ALIOTH 2024

Marie FROESCH et Eloïse ROSIN, travailleuses à l'ESAT « Aux Trois Relais » de Saverne, ont remporté le Trophée ALIOTH 2024 de la Meilleure Equipe !

Le Trophée ALIOTH est un concours culinaire dédié aux ESAT qui a été créé en 2021 par l'ADAPEI Papillons Blancs sous l'impulsion de Nicolas RIEFFEL, chroniqueur culinaire. L'objectif est de mettre en avant les compétences des

travailleurs en situation de handicap.

L'ESAT de Saverne y a participé pour la 3^e année consécutive et a eu la joie de remporter son premier trophée ! Marie et Eloïse ont été entraînées par Christophe UHLMANN, moniteur technique d'atelier en cuisine, et ont proposé un plat et un dessert respectant la thématique imposée : « diététique et goût ». Le jury composé de personnalités locales et de professionnels >>>

Une journée d'information à la retraite à l'ESAT « Aux Trois Relais » de Saverne

Le 30 septembre 2024, l'ESAT « Aux Trois Relais » de Saverne a organisé une journée spéciale sur la préparation à la retraite pour ses travailleurs, réunissant 66 participants. Préparée avec soin pendant un an en partenariat avec la CARSAT et AGIRC-ARCCO, cette initiative a été proposée aux travailleurs des trois ESAT de l'Apédi Alsace afin de les aider à aborder sereinement cette transition de vie.

Une matinée d'information collective

La matinée a débuté par une présentation collective sur des thèmes essentiels comme « Préparer ma retraite », « L'âge de départ pour les travailleurs d'ESAT », ainsi que sur des sujets plus sensibles comme le veuvage et la pension de réversion. Ces informations visent à sensibiliser les travailleurs à leurs droits et aux démarches spécifiques à suivre. Pour les travailleurs en ESAT, l'âge de départ à la retraite diffère souvent de celui du milieu ordinaire, et une telle sensibilisation est cruciale pour anticiper cette étape sereinement.

Entretiens individuels et ateliers interactifs

L'après-midi, chaque travailleur qui le souhaitait accompagné de son aidant, a bénéficié d'un entretien individuel avec des conseillers de la CARSAT pour des conseils personnalisés sur ses droits et démarches. En parallèle, des ateliers en petits groupes, animés par la CARSAT Action Sociale, ont permis aux participants de poser des questions et d'échanger entre pairs sur la retraite, l'avenir après le travail ainsi que sur les aides financières et dispositifs existants.

Une année de préparation et des partenaires engagés

Cette journée, fruit de mois de préparation, a été rendue possible grâce à une forte collaboration avec la CARSAT et l'AGIRC-ARCCO, qui ont apporté leur expertise pour adapter l'accompagnement aux travailleurs en ESAT.

Un accompagnement valorisant pour tous

Cette journée a permis aux travailleurs de l'ESAT de se projeter dans l'avenir, avec des informations précieuses et un accompagnement humain. Cette initiative montre notre engagement à accompagner les travailleurs tout au long de leur parcours, en les aidant à envisager sereinement chaque étape de leur vie professionnelle et personnelle.

Sabrina MILLETTI
Cheffe de service éducatif



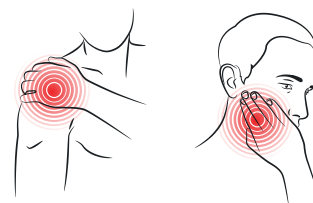
>>> de la restauration a été charmé par le plat : galette de riz avec sa crème de chèvre et ses légumes croquants ainsi que par le dessert sans sucres ajoutés dont le thème était « diversification autour de la poire ».

Une délégation de travailleurs s'était déplacée pour encourager Marie et Eloïse au Dôme de Mutzig où se déroulait la compétition. La journée a été riche en émotions et restera un merveilleux souvenir pour tous les participants !

Anne-Charlotte ELMERICH
Directrice ESAT Saverne



L'Action Associative de l'Apedi Alsace vous invite à une conférence débat sur la prise en compte de la douleur chez les personnes en situation de déficience intellectuelle



Le Dr Arnaud SOURTY, médecin spécialisé dans les causes et les traitements de la douleur, nous fera part de son expérience et de ses connaissances.

L'accès aux soins est un droit fondamental dont les personnes vulnérables peuvent parfois être privées. Comment évaluer leur douleur ? Comment accompagner des personnes vulnérables, non-communicantes, à comprendre les soins qui vont leur être prodigués ? Comment préparer avec la personne, ainsi qu'avec son

entourage familial et les professionnels médico-éducatifs, un environnement adapté à l'application de ses soins ?

Des pistes de compréhension, des outils d'évaluation et des échanges autour de ces questions seront abordés lors de cette conférence qui aura lieu le :

Judi 30 janvier 2025 à 20h
salle de séminaire à l'ESAT de Schiltigheim

Louis PROST
Administrateur

Deux équipes au service des adhérents

L'équipe « relais-ressources » est à votre disposition pour répondre à vos questionnements et démarches d'ordre financier au profit des personnes handicapées.

Infos

Adressez-vous au secrétariat de l'Apedi Alsace :
Tél. 03 88 84 99 00
ou message dans la boîte mail du relais ressources :
relais.ressources@apedi-alsace.fr
pour mise en contact avec les interlocuteurs parents de ce dispositif

L'équipe « Écoute » est à votre service pour vous aider dans vos interrogations concernant la personne handicapée.

Infos

L'équipe composée de parents est joignable :
Tél. 07 88 21 34 15
(laisser un message avec vos coordonnées, nous vous rappellerons rapidement) ou dans la boîte mail de l'équipe « Écoute » :
action.familiale@apedi-alsace.fr

Agir ENSEMBLE, le journal de l'Apedi Alsace

Directeur de publication : Jean-Luc Schneider • Rédacteur en chef : Pierre Wessbecher • Comité de rédaction : Anthony Ganache, Jean-Louis Magy, Françoise Malavielle, Isabelle Stempf • Crédit photos : Jean-Claude Durmeyer, les divers établissements et des membres de l'association • Conception : Valparaiso • Impression : Imprimerie Kocher • Tiré à 1 800 exemplaires • ISSN 2270-8391.



RETROUVEZ LE JOURNAL
dans les actualités de
notre site